
Fiches

Marché du travail



Avertissement

Sur les sites Internet de l'Insee (www.insee.fr) et d'Eurostat (<http://epp.eurostat.ec.europa.eu>) pour les données internationales, les chiffres essentiels sont actualisés régulièrement.

Les comparaisons internationales contenues dans cet ouvrage s'appuient sur des données harmonisées publiées par Eurostat, qui peuvent différer des données nationales diffusées par les instituts nationaux de statistique.

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
r	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
K	Millier
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

3.1 Population active

En moyenne en 2016, la **population active** est estimée à 29,6 millions de personnes en France hors Mayotte, selon l'**enquête Emploi**, dont 15,3 millions d'hommes et 14,2 millions de femmes. Le **taux d'activité** des personnes âgées de 15 à 64 ans atteint 71,4 % en 2016, en légère hausse, après 71,3 % en 2015 et 71,1 % en 2014.

En 2016, le taux d'activité des 15-24 ans diminue légèrement (-0,2 point) et retrouve son niveau de 2014, à 36,9 %. Le taux d'activité des jeunes a diminué entre 1975 et la fin des années 1990, en lien avec l'allongement de la durée des études. Puis il est reparti très légèrement à la hausse jusqu'à la crise économique de 2008, à la suite de laquelle il a de nouveau baissé. Le taux d'activité des 25-49 ans demeure stable, à 87,9 % en 2016, après avoir diminué de 0,4 point en 2015.

La hausse du taux d'activité des 15-64 ans est donc entièrement soutenue par celle des plus âgés. Le taux d'activité des personnes de 50 à 64 ans est de 64,9 % en 2016, et s'accroît de 0,8 point par rapport à 2015. Il augmente régulièrement depuis 2008. Le taux d'activité s'accroît encore plus fortement pour les 55-64 ans : +1,1 point en 2016, après +1,9 point en 2015. Cette hausse s'explique notamment par le relèvement de l'âge minimum de départ à la retraite, qui a augmenté progressivement pour les générations nées après 1951 pour atteindre 62 ans à partir de la génération née en 1955. Entre 2004 et 2008, les départs massifs des générations du baby-boom masquaient la hausse du taux d'activité des personnes de plus de 50 ans. L'**espérance apparente d'activité** des 50-64 ans permet de neutraliser ces effets

démographiques. Depuis 2006, elle s'accroît régulièrement : elle s'établit à 9,6 ans en 2016, contre 9,3 ans en 2014.

Entre 2015 et 2016, le taux d'activité des femmes de 15 à 64 ans augmente plus fortement (+0,3 point) que celui des hommes (+0,1 point). En 2016, ces taux atteignent respectivement 67,6 % et 75,4 %. Depuis 1975, le taux d'activité des femmes augmente régulièrement. Celui des hommes demeure relativement stable depuis le début des années 1990 après avoir diminué entre 1975 et 1991. L'écart de taux d'activité entre femmes et hommes s'est ainsi considérablement réduit. Entre 2015 et 2016, la baisse du taux d'activité des jeunes est concentrée chez les hommes : -0,4 point, contre +0,1 point pour les femmes. Pour les 50-64 ans, la hausse du taux d'activité est plus élevée pour les femmes (+1,1 point) que pour les hommes (+0,5 point).

En 2016, 66,6 % des **immigrés** sont actifs au sens du BIT, contre 67,6 % des **descendants d'immigrés** et 72,6 % des personnes sans lien avec l'immigration. L'écart entre descendants d'immigrés et personnes sans lien avec la migration résulte en partie de différences dans la structure par âge de ces populations : les jeunes, moins actifs que leurs aînés, sont plus représentés au sein des descendants d'immigrés. Entre 2015 et 2016, le taux d'activité des immigrés diminue de 0,4 point, alors qu'il augmente de 0,2 point chez les non-immigrés. Le taux d'activité des personnes résidant en zone rurale est stable à 74,2 % en 2016. Celui des personnes résidant en zone urbaine augmente de 0,2 point, à 70,6 %. ■

Définitions

La **population active** regroupe les personnes en emploi (la population active occupée) et les chômeurs ; ces concepts sont entendus ici selon les définitions du BIT (voir *annexe Glossaire*).

L'**enquête Emploi** est la source statistique qui permet de mesurer le chômage et l'emploi au sens du BIT. Depuis 2003, elle est trimestrielle et réalisée en continu au cours de chaque trimestre. Elle est également réalisée en continu dans les DOM (hors Mayotte) depuis 2014.

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et la population totale correspondante.

L'**espérance apparente d'activité** correspond à la somme des taux d'activité à chaque âge observés au cours d'une année. Cet indicateur représente le nombre d'années passées en activité d'une génération fictive qui aurait les mêmes comportements à chaque âge que ceux observés pendant l'année.

Immigrés, descendants d'immigrés : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Une photographie du marché du travail en 2016 », *Insee Première* n° 1648, mai 2017.
- « Projections à l'horizon 2070 : une hausse moins soutenue du nombre d'actifs », *Insee Première* n° 1646, mai 2017.
- « Activité, emploi et chômage en 2015 et en séries longues », *Insee Résultats* n° 183, novembre 2016.

Population active 3.1

1. Population active et taux d'activité selon les caractéristiques des personnes

	France métropolitaine					France hors Mayotte		
	2006	2008	2010	2012	2014	2014	2015	2016
Population active totale (en milliers)	27 471	27 897	28 236	28 491	28 670	29 423	29 476	29 556
Femmes	12 931	13 218	13 428	13 575	13 757	14 127	14 165	14 224
Hommes	14 540	14 679	14 808	14 916	14 913	15 295	15 311	15 332
Taux d'activité des 15-64 ans (en %)	69,6	69,9	70,3	70,7	71,4	71,1	71,3	71,4
Par sexe								
Femmes	64,5	65,2	65,8	66,3	67,4	67,2	67,3	67,6
Hommes	74,9	74,7	74,9	75,3	75,4	75,3	75,3	75,4
Par âge¹								
15-24 ans	38,1	38,5	38,9	37,4	37,1	36,9	37,1	36,9
25-49 ans	88,4	89,3	89,3	88,7	88,6	88,3	87,9	87,9
50-64 ans	56,2	55,6	57,2	60,6	63,0	63,0	64,1	64,9
dont 55-64 ans	40,1	39,8	42,2	47,4	50,7	50,7	52,6	53,7
Par statut d'immigration								
Immigrés	65,7	67,2	67,4	68,1	67,9	67,7	67,0	66,6
Non-immigrés	70,0	70,1	70,6	71,0	71,8	71,5	71,8	72,0
Descendants d'immigrés	65,1	64,3	67,3	67,1	67,4	67,6
Sans lien avec l'immigration	71,2	71,9	72,3	72,1	72,3	72,6
Par type de zone géographique								
Rurale	72,1	71,6	72,1	73,1	73,7	73,7	74,2	74,2
Urbaine	68,9	69,4	69,7	70,0	70,7	70,4	70,4	70,6
Espérance apparente d'activité des 50-64 ans (en années)								
	7,8	8,0	8,4	9,0	9,3	9,3	9,5	9,6
Femmes	7,3	7,5	7,9	8,5	8,9	8,9	9,0	9,2
Hommes	8,3	8,5	9,0	9,6	9,8	9,8	9,9	10,0

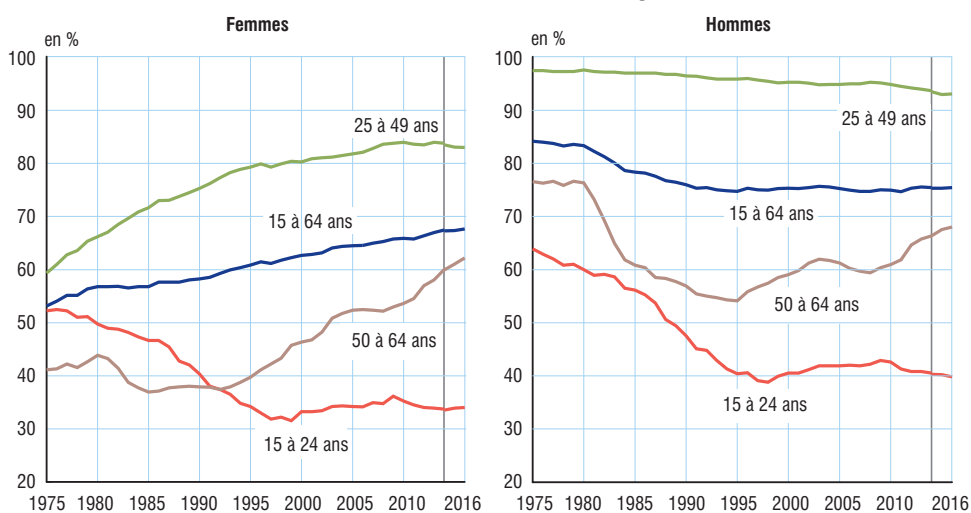
1. Il s'agit de l'âge atteint pendant la semaine de référence de l'enquête.

Champ : France métropolitaine jusqu'en 2013, France hors Mayotte à partir de 2014, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus.

Lecture : en moyenne en 2016, en France hors Mayotte, 71,4 % de la population en âge de travailler (conventionnellement de 15 à 64 ans) est active (en emploi ou au chômage).

Source : Insee, enquêtes Emploi.

2. Évolution du taux d'activité selon le sexe et la tranche d'âge



Champ : France métropolitaine jusqu'en 2013, France hors Mayotte à partir de 2014, population des ménages, personnes âgées de 15 à 64 ans.

Source : Insee, séries longues sur le marché du travail, enquêtes Emploi.

3.2 Emploi

En moyenne en 2016, 26,6 millions de personnes occupent un **emploi au sens du Bureau international du travail (BIT)** en France hors Mayotte, selon les données de l'**enquête Emploi**. En 2016, le **taux d'emploi** des 15-64 ans s'établit à 64,2 %. Il augmente de 0,4 point par rapport à 2015. Alors qu'il progressait avant la crise économique de 2008, le taux d'emploi a fortement diminué entre 2008 et 2009, et a ensuite peu varié jusqu'en 2015.

En 2016, les hommes de 15 à 64 ans sont plus souvent en emploi que les femmes (67,6 % contre 60,9 %). L'écart entre le taux d'emploi des hommes et celui des femmes s'est cependant nettement réduit entre 2006 et 2015, sous l'effet combiné d'une baisse du taux d'emploi des hommes et d'une progression de celui des femmes. La diminution enregistrée chez les hommes est liée, entre autres, au recul de l'emploi dans l'industrie et la construction, secteurs majoritairement masculins. Entre 2015 et 2016, la hausse du taux d'emploi est plus importante pour les hommes (+ 0,5 point) que pour les femmes (+ 0,3 point), et l'écart entre les deux taux augmente de nouveau.

Les évolutions des taux d'emploi divergent selon l'âge. En 2016, le taux d'emploi des 15-24 ans (27,8 %) diminue légèrement par rapport à 2015 (- 0,1 point). Entre 2008 et 2013, il avait baissé fortement, à la suite de la crise économique de 2008, et reste assez stable depuis. Le taux d'emploi des 25-49 ans augmente de 0,4 point entre 2015 et 2016 et retrouve son niveau de 2014 (79,7 %). Celui des 50-64 ans continue d'augmenter : entre 2015 et 2016, il s'accroît de 0,8 point, après + 1,0 point un an auparavant. Cette tendance à la hausse est à relier aux effets des réformes successives des retraites. Pour les 55-64 ans, la

hausse du taux d'emploi est encore plus marquée : + 1,1 point en 2016 après + 1,8 point en 2015. La hausse du **taux d'emploi sous-jacent**, qui corrige l'évolution des taux d'emploi des effets démographiques, est un peu moins prononcée : + 0,9 point en 2016 pour les 55-64 ans après + 1,5 point en 2015.

Le taux d'emploi des **immigrés** s'établit à 54,8 % en 2016, soit 3,1 points de moins que le taux d'emploi des **descendants d'immigrés** (57,9 %), et 11,4 points de moins que celui des personnes sans lien avec l'immigration (66,2 %). En 2016, le taux d'emploi des immigrés augmente de 0,3 point, après avoir diminué de 1,2 point un an auparavant. Par ailleurs, le taux d'emploi des personnes résidant en zone rurale reste stable à 69,2 %, soit 6,5 points de plus que celui des personnes résidant en zone urbaine.

Près de 9 personnes en emploi sur 10 sont salariées en 2016. Le salariat est un peu plus fréquent pour les femmes (91,6 %) que pour les hommes (85,0 %). Les formes particulières d'emploi (contrat à durée déterminée, intérim, apprentissage) représentent 13,0 % de l'emploi total, et 14,7 % de l'emploi salarié.

En 2016, 18,8 % des actifs occupés travaillent à temps partiel. Le temps partiel concerne plus fréquemment les femmes que les hommes : parmi les actifs occupés, 30,1 % des femmes sont à temps partiel, contre 8,2 % des hommes. Cependant depuis 2008, la part des personnes à temps partiel a progressé pour les hommes, alors qu'elle s'est stabilisée pour les femmes.

En moyenne sur l'année 2016, 1,7 million de personnes sont en situation de **sous-emploi au sens du BIT**, soit 6,5 % des personnes en emploi. La part du sous-emploi dans l'emploi diminue de 0,2 point entre 2015 et 2016. ■

Définitions

Les personnes qui sont en **emploi au sens du BIT** (les « actifs occupés ») sont celles vivant en ménage qui ont exercé au moins une heure de travail rémunéré au cours d'une semaine donnée.

Le **taux d'emploi** est le rapport entre le nombre de personnes ayant un emploi et la population totale correspondante.

Le **taux d'emploi sous-jacent** est la moyenne arithmétique des taux d'emploi par âge détaillé. Non pondéré par la taille des cohortes, il permet de neutraliser les effets de composition démographique.

Immigrés, descendants d'immigrés : voir *annexe Glossaire*.

Le **sous-emploi au sens du BIT** recouvre les personnes ayant un emploi à temps partiel qui souhaitent travailler plus d'heures sur une semaine donnée et qui sont disponibles pour le faire, ainsi que toutes les personnes en situation de chômage technique ou partiel

Enquête Emploi : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Une photographie du marché du travail en 2016 », *Insee Première* n° 1648, mai 2017.
- « Activité, emploi et chômage en 2015 et en séries longues », *Insee Résultats* n° 183, novembre 2016.
- Voir : *fiches 3.1, 3.3 et 6.3*.

Emploi 3.2

1. Taux d'emploi selon les caractéristiques des personnes

en %

	France métropolitaine				France hors Mayotte			
	2006	2008	2010	2012	2014	2015	2016	
Taux d'emploi des 15-64 ans	63,7	64,9	64,0	64,0	64,2	63,8	64,2	
<i>dont en équivalent temps plein</i>	59,3	60,4	59,3	59,3	59,3	58,9	59,4	
Par sexe								
Femmes	58,6	60,3	59,8	60,1	60,9	60,4	60,9	
Hommes	69,0	69,7	68,3	68,1	67,7	67,3	67,6	
Par âge¹								
15-24 ans	30,0	31,4	30,1	28,6	28,4	28,0	27,8	
25-49 ans	81,7	83,6	82,1	81,0	80,3	79,7	79,7	
50-64 ans	53,3	53,2	54,0	56,9	58,7	58,5	60,3	
<i>dont 55-64 ans</i>	38,1	38,2	39,7	44,5	47,0	46,9	49,8	
Taux d'emploi sous-jacent des 55-64 ans	34,3	36,0	39,1	44,3	46,6	46,6	49,0	
Par statut d'immigration								
Immigrés	56,0	58,9	57,2	57,2	56,1	55,7	54,8	
Non-immigrés	64,4	65,5	64,7	64,8	65,2	64,7	65,3	
Descendants d'immigrés	55,5	55,5	57,5	57,3	57,9	
Sans lien avec l'immigration	65,8	66,0	66,1	65,6	66,2	
Par type de zone géographique								
Rurale	67,9	68,0	67,6	68,1	68,7	68,6	69,2	
Urbaine	62,5	64,0	63,0	62,8	62,9	62,3	62,7	

1. Il s'agit de l'âge atteint pendant la semaine de référence de l'enquête.

Champ : France métropolitaine jusqu'en 2013, France hors Mayotte à partir de 2014, population des ménages, personnes âgées de 15 à 64 ans.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

2. Statut d'emploi, catégorie socioprofessionnelle et situation de sous-emploi des actifs occupés en 2016

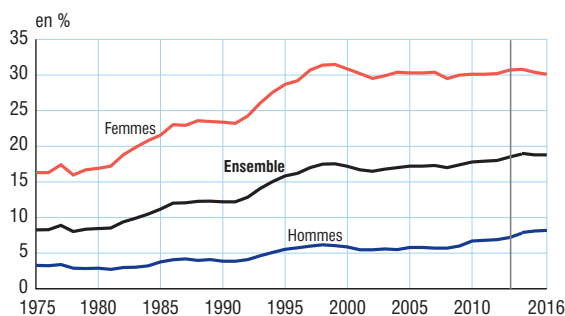
en moyenne annuelle

	Ensemble		Hommes		Femmes	
	Effectifs (en milliers)	Répartition (en %)	Effectifs (en milliers)	Répartition (en %)	Effectifs (en milliers)	Répartition (en %)
Ensemble	26 584	100,0	13 761	100,0	12 823	100,0
Personnes en situation de sous-emploi	1 724	6,5	515	3,7	1 209	9,4
Par temps de travail						
Temps complet	21 591	81,2	12 628	91,8	8 962	69,9
Temps partiel	4 993	18,8	1 133	8,2	3 860	30,1
Par statut						
Non-salariés	3 140	11,8	2 059	15,0	1 081	8,4
Salariés	23 442	88,2	11 702	85,0	11 741	91,6
Intérimaires	624	2,3	449	3,3	175	1,4
Apprentis	379	1,4	250	1,8	129	1,0
Contrats à durée déterminée	2 453	9,2	1 004	7,3	1 449	11,3
Contrats à durée indéterminée	19 987	75,2	9 999	72,7	9 988	77,9
Par catégorie socioprofessionnelle						
Agriculteurs exploitants	482	1,8	352	2,6	130	1,0
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	1 742	6,6	1 232	9,0	510	4,0
Cadres et professions intellectuelles supérieures	4 725	17,8	2 813	20,4	1 912	14,9
Professions intermédiaires	6 853	25,8	3 243	23,6	3 610	28,2
Employés	7 274	27,4	1 730	12,6	5 544	43,2
Ouvriers	5 401	20,3	4 338	31,5	1 063	8,3

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquête Emploi 2016.

3. Proportion d'actifs occupés à temps partiel



Champ : France métropolitaine jusqu'en 2013, France hors Mayotte à partir de 2014, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus.

Source : Insee, séries longues sur le marché du travail, enquêtes Emploi.

3.3 Chômage

En moyenne en 2016, 3,0 millions de personnes sont au **chômage au sens du Bureau international du travail (BIT)**, en France hors Mayotte, selon l'**enquête Emploi**. Le **taux de chômage** s'établit à 10,1 % de la population active. Il diminue de 0,3 point par rapport à 2015, après avoir augmenté de 3,0 points entre 2008 et 2015.

Entre 2015 et 2016, le taux de chômage baisse pour les hommes (- 0,6 point) et atteint 10,2 %, alors que celui des femmes est stable à 9,9 %. Depuis 2013, le taux de chômage des hommes est plus élevé que celui des femmes. Ce phénomène est à relier à la baisse marquée de l'emploi dans l'industrie et dans la construction, secteurs principalement masculins. L'écart entre les deux taux, qui a atteint + 0,9 point en 2015, s'est cependant réduit en 2016 (+ 0,3 point), en raison de l'accélération de l'intérim et de moindres pertes d'emploi dans la construction.

Le taux de chômage diminue pour toutes les tranches d'âge en 2016. La baisse est plus marquée pour les 25-49 ans : leur taux de chômage (9,3 % en 2016) diminue de 0,4 point, après avoir augmenté de 3,0 points entre 2008 et 2015. Le taux de chômage des 50 ans ou plus diminue légèrement (- 0,1 point) et s'établit à 6,9 % en 2016 ; il s'était accru de 2,6 points entre 2008 et 2015. Après une forte hausse entre 2008 et 2012 (+ 5,4 points), le taux de chômage des 15-24 ans s'est globalement stabilisé depuis, entre 24,2 % et 24,9 %. En 2016, il s'établit à 24,6 % (- 0,1 point par rapport à 2015). Les jeunes ont notamment bénéficié du développement des emplois aidés, dédiés aux jeunes sans qualification, peu diplômés ou résidant dans certaines zones géographiques.

Le taux de chômage des 15-24 ans est plus élevé que celui des autres tranches d'âge, mais cet indicateur ne concerne, par définition, que les jeunes présents sur le marché du travail. En effet, ceux en études, s'ils ne travaillent pas à

côté, ne sont pas comptabilisés dans la population active. Rapportée à l'ensemble de la population des 15-24 ans (actifs et inactifs), la proportion de chômeurs chez les jeunes est de 9,1 % en 2016, soit seulement 0,9 point de plus que pour les 25-49 ans.

Le taux de chômage des ouvriers non qualifiés diminue légèrement en 2016 (- 0,4 point), après avoir augmenté de 0,7 point en 2015. À 20,2 %, il demeure bien plus élevé que celui des autres catégories socioprofessionnelles. Les taux de chômage des cadres et des professions intermédiaires diminuent de 0,5 point en 2016, et s'établissent respectivement à 3,5 % et 5,4 %. Celui des employés est quasi stable, à 10,6 %. Le taux de chômage des **immigrés** (17,5 % en 2016) est plus élevé que celui des **descendants d'immigrés** (14,3 %), et nettement supérieur à celui des personnes sans lien avec l'immigration (8,6 %). Par rapport à 2015, le taux de chômage des immigrés diminue de 0,9 point et celui des descendants d'immigrés s'accroît de 0,3 point. Le taux de chômage des personnes résidant en zone rurale atteint 6,7 % en 2016, soit 4,4 points de moins que celui des personnes résidant en zone urbaine (11,1 %).

En 2016, le taux de **chômage de longue durée** est stable : 4,6 % des actifs sont au chômage depuis un an ou plus, comme en 2015. Le taux de chômage de très longue durée augmente légèrement (+ 0,1 point) et s'établit à 2,5 % en 2016.

Certaines personnes sans emploi souhaiteraient travailler mais ne figurent pas parmi les chômeurs, soit parce qu'elles recherchent un emploi sans remplir les conditions de disponibilité, soit parce qu'elles ne recherchent pas d'emploi bien qu'elles en souhaitent un. Ces personnes sont à la frontière du marché du travail, dans le **halo autour du chômage**. En 2016, 1,6 million de personnes sont dans ce halo du chômage, 43 000 de plus qu'en 2015 ; 55,6 % d'entre elles sont des femmes. ■

Définitions

Chômage au sens du BIT : un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions : être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine donnée ; être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ; chercher activement un emploi ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement.

Le **taux de chômage** représente la part des chômeurs dans la population active.

Enquête Emploi, immigrés, descendants d'immigrés, chômage de longue durée, halo autour du chômage : voir annexe *Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Emploi, chômage, population active : bilan de l'année 2016 », *Dares Analyses* n° 045, juillet 2017.
- Voir : *fiches 3.1, 3.2 et 6.3*.

Chômage 3.3

1. Chômage au sens du BIT selon le sexe, l'âge et la catégorie socioprofessionnelle

	France métropolitaine					France hors Mayotte			en %
	2006	2008	2010	2012	2014	2014	2015	2016	
Nombre de chômeurs (en milliers)	2 321	1 971	2 505	2 677	2 847	3 026	3 052	2 972	
Taux de chômage	8,4	7,1	8,9	9,4	9,9	10,3	10,4	10,1	
Par sexe									
Femmes	9,1	7,4	9,1	9,4	9,6	10,0	9,9	9,9	
Hommes	7,9	6,7	8,7	9,4	10,2	10,5	10,8	10,2	
Par âge									
15-24 ans	21,3	18,3	22,6	23,7	23,5	24,2	24,7	24,6	
25-49 ans	7,6	6,3	8,0	8,7	9,3	9,7	9,7	9,3	
50 ans ou plus	5,1	4,3	5,5	5,9	6,7	6,9	7,0	6,9	
Par catégorie socioprofessionnelle									
Cadres	3,7	2,8	3,7	3,5	4,4	4,4	4,0	3,5	
Professions intermédiaires	4,6	3,8	4,6	5,1	5,6	5,8	5,9	5,4	
Employés	8,8	7,0	8,9	9,7	10,1	10,5	10,5	10,6	
Ouvriers	11,0	9,8	12,8	13,8	14,3	14,7	15,0	14,9	
Ouvriers qualifiés	7,6	7,0	9,4	10,5	11,4	11,9	11,8	11,8	
Ouvriers non qualifiés ¹	16,8	14,7	18,6	19,5	19,5	19,9	20,6	20,2	
Par statut d'immigration									
Immigrés	14,7	12,3	15,0	15,9	17,2	17,6	18,4	17,5	
Non-immigrés	7,9	6,5	8,2	8,7	9,2	9,5	9,5	9,2	
Descendants d'immigrés	14,7	13,6	14,4	14,5	14,0	14,3	
Sans lien avec l'immigration	7,6	8,1	8,5	8,9	8,9	8,6	
Par type de zone géographique									
Rurale	5,8	5,1	6,3	6,8	6,8	6,8	6,7	6,7	
Urbaine	9,2	7,6	9,6	10,2	10,9	11,4	11,5	11,1	

1. Y compris ouvriers agricoles.

Champ : France métropolitaine jusqu'en 2013, France hors Mayotte à partir de 2014, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

2. Taux de chômage de longue durée selon l'âge

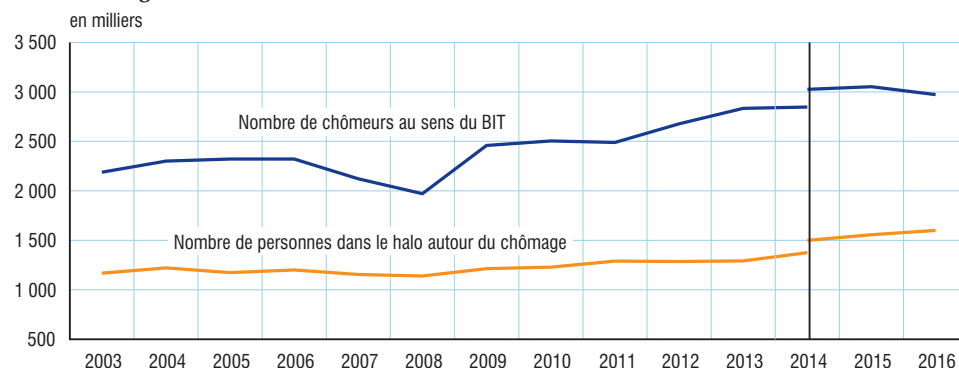
	France métropolitaine					France hors Mayotte			en %
	2006	2008	2010	2012	2014	2014	2015	2016	
Personnes au chômage depuis un an ou plus	3,4	2,6	3,5	3,7	4,2	4,5	4,6	4,6	
15-24 ans	5,1	4,3	6,5	6,4	6,7	7,2	6,9	6,9	
25-49 ans	3,3	2,4	3,2	3,4	4,0	4,3	4,3	4,3	
50 ans ou plus	3,1	2,3	2,9	3,3	3,9	4,1	4,3	4,4	
Personnes au chômage depuis deux ans ou plus	1,7	1,3	1,6	1,8	2,1	2,3	2,4	2,5	

Champ : France métropolitaine jusqu'en 2013, France hors Mayotte à partir de 2014, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus.

Lecture : en 2016, en France hors Mayotte, 4,6 % des actifs sont au chômage depuis un an ou plus.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

3. Le chômage et son halo



Champ : France métropolitaine jusqu'en 2013, France hors Mayotte à partir de 2014, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

3.4 Durée et conditions de travail

En 2016, la **durée habituelle hebdomadaire du travail** déclarée par les personnes de 15 ans ou plus ayant un emploi, salarié ou non, est de 37,3 heures en moyenne en France hors Mayotte : 40,6 heures pour celles à temps complet et 22,9 heures pour celles à temps partiel. Cette durée est largement supérieure chez les non-salariés : 53,3 heures pour les agriculteurs et 47,0 heures pour les artisans, commerçants et chefs d'entreprise. Elle est de 36,1 heures pour l'ensemble des salariés, 39,1 heures pour ceux à temps complet et 23,3 heures pour ceux à temps partiel. 19,1 % des salariés travaillent à temps partiel, 30,4 % chez les femmes et 7,7 % chez les hommes.

Certaines personnes en emploi ont des **horaires de travail atypiques**. Sur une période de quatre semaines, deux personnes sur cinq ont travaillé au moins une fois le samedi, une sur cinq le dimanche, une sur quatre le soir et une sur dix la nuit. Parmi les salariés, les employés sont plus concernés par le travail le samedi et le dimanche, les ouvriers par le travail la nuit et les horaires alternés et les cadres par le travail le soir et au domicile bien qu'il ne s'agisse pas de leur lieu de travail attiré. Les agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise sont plus souvent concernés que les salariés par le travail le soir, le week-end et les horaires variables.

En 2014, les salariés affiliés au régime général et au régime agricole de la Sécurité sociale ont subi 21 **accidents du travail avec arrêt** pour un million d'heures rémunérées. Avec 38 accidents du travail par million

d'heures salariées en 2014, les ouvriers du régime général sont les salariés les plus exposés aux accidents. Le nombre moyen d'accidents pour un million d'heures de travail s'élève à 24 pour les hommes, contre 17 pour les femmes. Cet écart provient surtout de la surexposition aux accidents du travail des ouvriers, en majorité des hommes, par rapport aux autres catégories socioprofessionnelles. À catégorie socioprofessionnelle identique, les fréquences des accidents de travail diffèrent peu entre les hommes et les femmes, sauf parmi les employés. Cette différence s'explique par une surreprésentation des employés hommes dans les activités les plus risquées comme le transport et l'acheminement du courrier, le commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres ou la restauration rapide. Par ailleurs, la fréquence des accidents du travail diminue avec l'âge. Elle est particulièrement élevée parmi les salariés hommes de moins de 20 ans. Ils travaillent en effet plus souvent que leurs aînés et que les femmes dans des secteurs où le risque d'accident est important (construction, commerce, hébergement et restauration, intérim, etc.).

Par ailleurs, 53 700 **maladies professionnelles** (MP) ont été reconnues en 2014, par le régime général et le régime agricole de la Sécurité sociale ; 27 300 d'entre elles ont occasionné une incapacité, dont 8 000 une incapacité supérieure à 10 % associée à une rente. 71 % des MP affectent des ouvriers ; ceux-ci constituent aussi l'essentiel des victimes de MP graves (ils représentent respectivement 89 % et 91 % des affections liées à l'amiante et des surdités reconnues en 2014). ■

Définitions

La **durée habituelle hebdomadaire du travail** s'applique à une semaine normale sans événement exceptionnel (jour férié, congé, etc.) et inclut toutes les heures habituellement effectuées.

Les **horaires de travail atypiques** s'opposent aux horaires en journées standardisées (c'est-à-dire le matin et l'après-midi, du lundi au vendredi).

Accident du travail avec arrêt : accident provoqué par le fait ou à l'occasion du travail par un événement ou une série d'événements survenus à des dates certaines. Sont comptabilisés ici uniquement les accidents du travail déclarés et reconnus par la Cnam-TS ou la MSA, et ayant entraîné au moins un jour d'arrêt de travail.

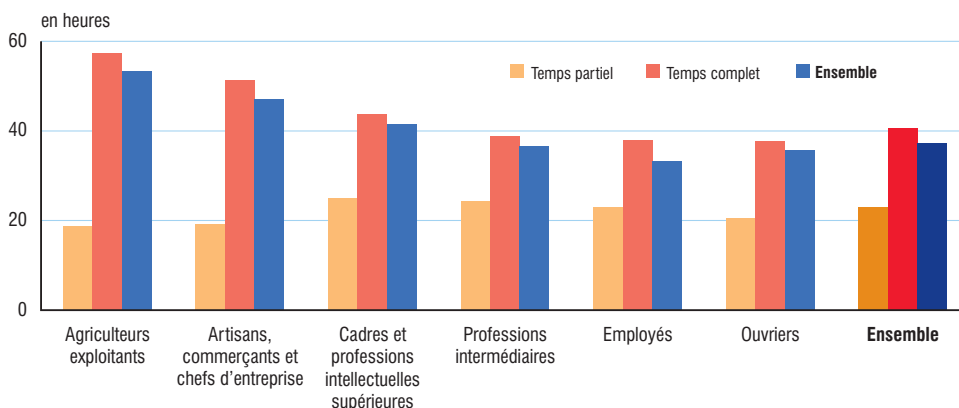
Maladie professionnelle : atteinte à la santé contractée au cours du travail et qui résulte d'une série d'événements à évolution lente auxquels on ne saurait assigner une origine et une date certaines.

Pour en savoir plus

- *Emploi, chômage, revenus du travail*, coll. « Insee Références », édition 2017.
- « Le travail du dimanche en 2015. Souvent associé au travail le samedi et à des horaires tardifs », *Dares Résultats* n° 83, décembre 2016.
- « L'exposition des salariés aux maladies professionnelles. L'importance toujours prépondérante des troubles musculo-squelettiques », *Dares Résultats* n° 81, décembre 2016.
- « La durée du travail, principaux indicateurs. En 2015, les salariés à temps complet travaillent 1 652 heures par an », *Dares Résultats* n° 80, décembre 2016.
- « Les accidents du travail et les accidents de trajet. Toujours plus fréquents chez les ouvriers, malgré une tendance globale à la baisse », *Dares Résultats* n° 39, juillet 2016.

Durée et conditions de travail 3.4

1. Durée habituelle hebdomadaire du travail en 2016



Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus (à la date de l'enquête) ayant un emploi.

Note : durée déclarée par les personnes en emploi pour une semaine normalement travaillée.

Source : Insee, enquête Emploi 2016 ; calculs Dares.

2. Horaires de travail atypiques et organisation du travail en 2016

en %

	A travaillé au moins une fois au cours des 4 semaines précédant l'enquête...					Horaires alternés : 2x8, 3x8, équipes, etc. ¹	Horaires variables d'une semaine à l'autre ¹
	... le soir (20h-00h)	... la nuit (00h-5h)	... le samedi	... le dimanche	... au domicile s'il n'est pas le lieu de travail		
Catégorie socioprofessionnelle (répartition en %)							
Agriculteurs exploitants (2 %)	38	14	85	69	34	0	41
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise (7 %)	39	9	69	31	40	0	35
Cadres et professions intellectuelles supérieures (18 %)	36	7	32	19	37	0	20
Professions intermédiaires (26 %)	25	8	33	19	19	5	18
Employés (27 %)	21	9	46	25	3	5	22
Ouvriers (20 %)	20	14	28	12	1	15	15
Ensemble (100 %)	26	10	39	21	16	6	20

1. Organisation des horaires habituels dans l'emploi principal.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus (à la date de l'enquête) ayant un emploi.

Lecture : en 2016, 36 % des cadres ont travaillé au moins une fois le soir (entre 20h et 00h) au cours des 4 semaines précédant l'enquête.

Note : les chiffres entre parenthèses indiquent la répartition de l'emploi par catégorie socioprofessionnelle en 2016.

Source : Insee, enquête Emploi 2016 ; calculs Dares.

3. Taux de fréquence des accidents du travail et nombre de maladies professionnelles en 2014

Catégorie socioprofessionnelle ¹	Accidents du travail reconnus (nombre par million d'heures de travail)			Maladies professionnelles reconnues (nombre)		
	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes
Catégorie socioprofessionnelle¹						
Cadres et chefs d'entreprise	5	5	4	1 793	1 084	709
Professions intermédiaires	14	15	14	1 084	833	251
Employés	19	17	23	11 742	9 970	1 772
Ouvriers	38	39	38	36 174	12 648	23 526
Ensemble (régime général)	50 860	24 564	26 296			
Âge						
15 à 19 ans	43	28	49	64	46	18
20 à 29 ans	28	21	33	2 099	999	1 100
30 à 59 ans	20	16	22	46 242	23 834	22 408
60 ans ou plus	10	11	9	5 338	1 080	4 258
Ensemble	21	17	24	53 743	25 959	27 784

1. La catégorie socioprofessionnelle (CSP) n'étant pas disponible pour les salariés du régime agricole, les taux de fréquence par CSP ne concernent que les salariés du régime général.

Champ : France, salariés du régime général et du régime agricole.

Lecture : en 2014, pour un million d'heures de travail salarié, les femmes ouvrières totalisent en moyenne 39 accidents du travail reconnus.

Sources : Cnam-TS, MSA (accidents du travail) ; Insee, DADS (heures salariées).

3.5 Revenu salarial

Le **revenu salarial**, somme de tous les salaires nets perçus par un individu au cours d'une année donnée, intègre deux dimensions : le **salaires annuel en équivalent temps plein** (EQTP), prix d'une unité de travail salarié, et le volume de travail salarié réalisé au cours de l'année, mesuré en équivalent temps plein.

En 2015, le revenu salarial annuel moyen pour l'ensemble des salariés du secteur privé et de la fonction publique s'élève à 20 540 euros. Cette moyenne recouvre des situations hétérogènes : les femmes perçoivent en moyenne un revenu salarial inférieur de 24 % à celui des hommes, les salariés à temps partiel ont un revenu salarial inférieur de 57 % à celui des temps complets. Le revenu salarial augmente avec l'âge jusqu'à 54 ans : celui des moins de 25 ans est en moyenne inférieur de 71 % à celui des 50-54 ans. En effet, les salaires moyens en EQTP des plus jeunes sont 44 % plus bas que ceux des 50-54 ans du fait notamment de leur moindre expérience professionnelle. En outre, l'insertion sur le marché du travail débute souvent en cours d'année, avec parfois des allers-retours entre emploi et chômage, ce qui se traduit, pour les plus jeunes, par un volume de travail plus faible de 48 % en moyenne que celui des 50-54 ans. Le revenu salarial augmente avec le niveau de diplôme. Ainsi, les salariés diplômés de l'enseignement supérieur long ont un revenu salarial 2,5 fois supérieur à celui des non-diplômés. Cela correspond avant tout à des différences en termes de salaire en EQTP et, dans une moindre mesure, à des disparités de volume de travail.

Les cadres ont un revenu salarial annuel moyen de 40 540 euros, soit 2,7 fois celui des ouvriers et 2,9 fois celui des employés, en raison à la fois de salaires en EQTP plus élevés et d'un volume de travail plus important. Le

revenu salarial est plus élevé en moyenne dans la fonction publique que dans le secteur privé (+ 9 %), en raison du volume de travail plus important des salariés de la fonction publique (+ 10 %). En revanche, le salaire en EQTP est très légèrement plus faible dans la fonction publique que dans le secteur privé.

Entre 1995 et 2009, le revenu salarial moyen de l'ensemble des salariés a augmenté de 0,7 % par an. Il diminue ensuite de 2009 à 2013 de 0,4 % par an en moyenne. Après quatre années de baisse, le revenu salarial moyen croît à nouveau depuis 2013 ; entre 2014 et 2015, il augmente de 0,6 % après + 0,9 % entre 2013 et 2014. Entre 2009 et 2015, le revenu salarial moyen des hommes a diminué de 0,2 % par an en moyenne, tandis que celui des femmes a augmenté de 0,3 %. Cela a contribué à diminuer légèrement l'écart entre femmes et hommes.

Les revenus salariaux sont plus dispersés que les salaires en EQTP car ils prennent en compte les écarts de temps de travail. Les 10 % de salariés les moins bien rémunérés en 2015 perçoivent moins de 2 470 euros, les 10 % les mieux rémunérés plus de 37 160 euros, soit 15 fois plus (**rapport interdécile** ou D9/D1). Les écarts sont plus importants dans la moitié basse de la distribution que dans la moitié haute : le rapport entre la **médiane** et le 1^{er} **décile** (médiane/D1) est presque quatre fois plus élevé que le rapport entre le 9^e décile et la médiane (D9/médiane). La dispersion de revenu salarial est plus forte chez les femmes que chez les hommes dans la moitié inférieure de la distribution. Elle est également plus forte chez les non-diplômés que chez les diplômés. Cela reflète la plus grande hétérogénéité des volumes de travail des femmes et des non-diplômés. ■

Avertissement

À la suite des révisions sur les données de 2014, les chiffres publiés dans cette fiche ne sont pas directement comparables à ceux publiés l'an dernier. Les évolutions affichées tiennent compte de ces révisions.

Définitions

Revenu salarial : somme de tous les salaires perçus par un individu au cours d'une année donnée, nets de toutes cotisations sociales et contributions sociales (CSG et CRDS).

Le **salaires annuel en équivalent temps plein** (EQTP) est un salaire converti à un temps plein pendant toute l'année, quel que soit le volume de travail effectif. Pour un salarié ayant occupé un poste de travail durant six mois à 80 % et ayant perçu au total 10 000 euros, le salaire en EQTP est de $10\,000 / (0,5 \times 0,8) = 25\,000$ euros par an.

Rapport interdécile (D9/D1), **médiane, décile** : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Les évolutions annuelles de revenu salarial le long de l'échelle salariale : quels constats selon l'âge, le sexe et le secteur ? », in *Emploi, chômage, revenus du travail*, coll. « Insee Références », édition 2016.

Revenu salarial 3.5

1. Revenu salarial annuel moyen en 2015

	Revenu salarial moyen	Salaire annuel moyen en équivalent temps plein (en euros courants)	Volume de travail moyen en équivalent temps plein
Ensemble	20 540	27 090	0,76
Sexe			
Femmes	17 740	24 360	0,73
Hommes	23 260	29 530	0,79
Âge			
Moins de 25 ans	7 450	16 810	0,44
25 à 39 ans	19 070	24 130	0,79
40 à 49 ans	24 660	29 130	0,85
50 à 54 ans	25 820	30 180	0,86
55 ans ou plus	24 510	32 290	0,76
Diplôme			
Sans diplôme	14 700	20 350	0,72
CAP BEP ou moins	18 040	22 810	0,79
Bac	20 650	25 070	0,82
Bac + 2	25 420	29 350	0,87
Bac + 3 ou plus	36 850	42 080	0,88
Catégorie socioprofessionnelle			
Cadres ¹	40 540	47 090	0,86
Professions intermédiaires	22 680	27 320	0,83
Employés	13 820	20 180	0,69
Ouvriers	15 210	20 630	0,74
Condition d'emploi			
Temps plein	24 990	28 090	0,89
Temps partiel	10 630	22 820	0,47
Secteur			
Secteur privé	20 140	27 200	0,74
Fonction publique	21 920	26 750	0,82

1. Y compris chefs d'entreprise salariés.

Champ : France hors Mayotte, ensemble des salariés hors salariés agricoles et apprentis stagiaires, hors salaires versés par des particuliers employeurs.

Note : le revenu salarial est calculé sur l'ensemble des salariés, tandis que la décomposition en salaire en équivalent temps plein et en volume de travail n'est réalisée que sur les individus pour lesquels on peut calculer un volume de travail en équivalent temps plein. La catégorie socioprofessionnelle, la condition d'emploi et le secteur sont relatifs au poste principal du salarié.

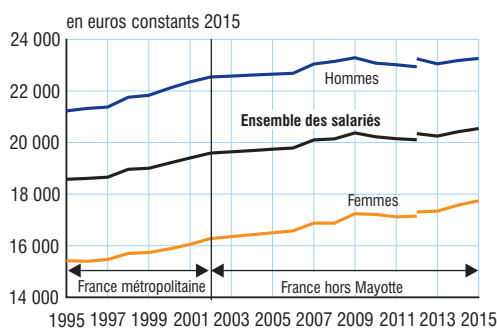
Source : Insee, panel Tous salariés.

2. Évolution du revenu salarial annuel moyen pour l'ensemble des salariés et par sexe entre 1995 et 2015

Champ : France métropolitaine jusqu'en 2001, France hors Mayotte à partir de 2002, ensemble des salariés hors salariés agricoles et apprentis stagiaires, hors salaires versés par des particuliers employeurs.

Note : du fait de la fragilité des données de 2003 à 2005, on a choisi de lisser les évolutions entre 2002 et 2006. Depuis le 1^{er} janvier 2013, les cotisations patronales pour complémentaire santé obligatoire (CPSO) ne sont plus exonérées d'impôt sur le revenu et entrent de ce fait dans le calcul du revenu salarial. Une estimation du montant de ces cotisations a été effectuée pour l'année 2012 afin de permettre la comparaison entre le revenu salarial en 2012 et le revenu salarial en 2013.

Source : Insee, panel Tous salariés.



3. Distribution du revenu salarial annuel selon le sexe et le diplôme en 2015

	en euros courants							
	Ensemble	Femmes	Hommes	Sans diplôme	CAP, BEP ou moins	Bac	Bac + 2	Bac + 3 ou plus
1 ^{er} décile (D1)	2 470	2 110	2 930	2 080	3 780	5 350	8 800	10 670
1 ^{er} quartile (Q1)	9 250	8 040	11 120	7 150	10 840	13 220	17 170	20 890
Médiane	18 370	16 750	20 030	14 950	17 950	19 330	23 370	29 890
3 ^e quartile (Q3)	26 070	23 630	28 570	20 200	23 200	25 910	31 090	43 630
9 ^e décile (D9)	37 160	32 270	41 980	25 400	29 830	34 280	41 050	64 730
Rapport interdécile (D9/D1)	15,0	15,3	14,3	12,2	7,9	6,4	4,7	6,1
D9/médiane	2,0	1,9	2,1	1,7	1,7	1,8	1,8	2,2
Médiane/D1	7,4	7,9	6,8	7,2	4,7	3,6	2,7	2,8

Champ : France hors Mayotte, ensemble des salariés hors salariés agricoles et apprentis stagiaires, hors salaires versés par des particuliers employeurs.

Source : Insee, panel Tous salariés.